Année académique 2018 - 2019 Catégorie Arts appliqués

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 Français 3			
Code	ARPB2B14COMP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Aurélie SABUREGEYA** (aurelie.saburegeya@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement développe la capacité des étudiant(e)s à communiquer des messages qui répondent aux contraintes et objectifs du donneur d'ordre et du secteur.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de l'UE, l'étudiant(e) sera capable :

- d'appliquer les acquis des cours du bloc 1
- de comprendre les mécanismes de communication en jeu sur base d'un briefing
- d'apporter à chaque situation donnée le tone of voice approprié
- de rédiger des textes publicitaires efficaces et accrocheurs
- de transmettre le message juste à la cible visée

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ARPB2B14COMPA Français 3 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ARPB2B14COMPA Français 3 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation additionne les notations des travaux réalisés au cours du quadrimestre et la note obtenue lors de l'épreuve de fin de période.

La présence aux cours est obligatoire, dans la mesure où plus de la moitié de la note globale se joue pendant les séances en classe.

En cas de note inférieure à 8/20 dans une activité d'apprentissage, cette note devient la note de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Arts appliqués

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 3			
Code	2_ARPB2B14COMPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Aurélie SABUREGEYA** (aurelie.saburegeya@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage amène les étudiant(e)s à confronter leur créativité (conceptuelle et rédactionnelle) à des objectifs commerciaux. En partant d'un briefing calqué sur les documents professionnels, les étudiants doivent adapter messages et techniques rédactionnelles aux contraintes du marché et répondre à des objectifs de communication.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'UE, l'étudiant(e) sera capable :
- d'appliquer les acquis des cours du bloc 1
- de comprendre les mécanismes de communication en jeu sur base d'un briefing
- d'apporter à chaque situation donnée le tone of voice approprié
- de rédiger des textes publicitaires efficaces et accrocheurs
- de transmettre le message juste à la cible visée

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Correction détaillée des examens du Bloc 1 en guise de rappel.
- Théorie et pratique sur la construction des marques et travail de création.
- Exercices de rédaction publicitaire selon diverses contraintes de style.
- Exercices de traduction-adaptation depuis le néerlandais ou l'anglais.

Démarches d'apprentissage

- Théorie ex-cathedra
- Ateliers d'écriture

Dispositifs d'aide à la réussite

Les travaux écrits sont généralement partiellement réalisés en classe avec le soutien de l'enseignant, ils peuvent donc bénéficier d'un premier avis avant la remise.

Après chaque évaluation, certains travaux sont retranscrits en classe et corrigés collectivement afin d'aider les étudiant(e)s à prendre conscience des erreurs possibles.

Ouvrages de référence

Lavanant D. (2012), Devenir un concepteur-rédacteur efficace. Paris, France: Vuibert.
Wellhoff T. (1993), 15 ans de signature publicitaire. France: Dunod.
Tapiro F. (2009), Pourquoi la vache qui rit ne pleure-t-elle jamais? Paris, France: Albin Michel
Canivet I. (2014), Bien rédiger pour le web. France: Eyrolles.

Supports

Notes de cours disponibles sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les séances de cours sont partagées entre les éléments de théorie et l'élaboration (seul ou en duo) de textes publicitaires évalués au jour le jour. Ces notes sont addtionnées pour constituer la note du travail journalier.

Un travail, dont les consignes sont exposées pendant le quadrimestre, est commencé en classe (éventuellement en collaboration avec un autre cours pour pousser au décloisonnement des disciplines) et réalisé à domicile. Il est présenté pendant la session de janvier et les points obtenus constitueront 40% de la note totale. En cas d'échec, ces 40% sont remis en jeu à l'occasion de travaux à présenter en septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	60				
Période d'évaluation	Tvs	40			Tvs	40%

Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

- Le travail journalier n'est ni dispensatoire, ni récupérable, la fréquentation au cours est donc obligatoire.
- Les copies des certificats médicaux ou justificatifs d'absence pour le cours doivent être montrés directement à l'enseignant concerné.
- Dans le cas de non-respect des dates de remise, les travaux ne sont pas évalués, à moins d'un justificatif d'absence remis directement à l'enseignant.
- Les tests réalisés en classe ne sont pas récupérables, leur non-présentation entraîne la perte de la note, à moins d'un justificatif valable.
- La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.
- En cas de certificat médical pendant la session ou d'examen non présenté pour motif légitime, se référer au règlement sur les examens.
- Pendant la session, la présence de l'étudiant le jour de la remise est obligatoire, même s'il s'agit d'un dépôt de fichier sur la plateforme.
- Pendant les sessions, tout étudiant retardataire sera renvoyé vers la Direction

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).